



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Février 2022
BU 020 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 30
Présents : 20
Votants : 20

Etaient présents : Dominique BONNET (Président), Valérie DEPIERRE, Michel CETRE, Jean-Baptiste BAUD, Bernard LAUBIER, Sylvie REGALDI, Jean-François CETRE (Vice-Présidents), Catherine BUGADA, Antoine MARCELIN, Patrice VILLALONGA, Bénédicte LAMY, Denis MOREL, Eric TOURNEUR, Bruno ROBERT, Michel FEVRE, Jean DE BRISIS, Aurélien BERTHOD BLANC, Roland CHAILLON, René BERNARD, Henri DORBON.

A donné pouvoir :

Assistait à titre consultatif :

Etait Excusé : Jean François GAILLARD, Véronique LAMBERT, Clément FORET, Christian COLIN, Bruno POIROT, Patrick MONTEVECCHIO

Etait absent : Alain CHOULOT, Gilles POULET, Serge MAIRE, Dominique PELIN,

Convocation faite le : 1^{er} Février 2022

Objet : Demandes de subvention sportive

VU la délibération référencée CO 015 DE du 18 Décembre 2018 CO 163 DE par laquelle le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire la possibilité d'attribuer des participations financières à des actions d'intérêt communautaire dans la limite de 2 000 € ;

VU les demandes de subvention des associations et clubs sportifs ;

Le Bureau Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / Décide d'attribuer à l'association Entente Jura Centre Athlétisme une subvention de 1400 € dédiée à la manifestation « Montée du Mont Poupet » dont 50% versé lors de la notification et 50 % lors de la présentation du bilan de l'événement ;

2 / Décide d'attribuer à l'association Entente Jura Centre Athlétisme une subvention de 1400 € dédiée à la manifestation « Trail de la Croix du Dan » dont 50% versé lors de la notification et 50 % lors de la présentation du bilan de l'événement ;

3 / Décide d'attribuer à l'association Trail du Cirque du fer à Cheval » une subvention de 1400 € dédiée à la manifestation « Trail du Cirque du fer à Cheval » dont 50% versé lors de la notification et 50 % lors de la présentation du bilan de l'événement ;

4/ DIT que des crédits suffisants seront prévus au BP 2022.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,
Le Président,

Dominique BONNET

Affiché le 14 Février 2022

